

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-unième session
Rome, 21-22 avril 2004

DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ
PAR LE PRÉSIDENT BÅGE
À LA QUATRE-VINGT-UNIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais à présent résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions prises au cours de la présente session.

Le Conseil d'administration a tout d'abord examiné le Troisième rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation externe indépendante du FIDA (document EB 2004/81/R.2) et exprimé sa satisfaction au vu des progrès réalisés depuis décembre 2003.

Les Administrateurs se sont félicités du rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain en Indonésie (document EB 2004/81/R.3), prenant note du succès de cette visite et de la table ronde nationale qui s'est tenue à cette occasion. Ils ont souligné le caractère novateur et la qualité générale de l'évaluation du programme de pays pour l'Indonésie. Il a été demandé que le rapport final soit présenté avec l'accord conclusif de l'évaluation qui sera soumis au Conseil.

Le Conseil a examiné l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2004/81/R.4 et son additif), notant qu'à ce jour les instruments de contribution déposés et les montants versés au titre d'annonces de contribution non assorties d'un instrument de contribution s'élevaient à 377,1 millions de USD, ce qui représente 75,4% des annonces de contribution. Le montant total des annonces de contribution, y compris les contributions complémentaires, s'élevait à 500,2 millions de USD, soit 89,3% de l'objectif fixé à 560 millions de USD. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à la Sixième reconstitution ont été instamment invités à le faire au plus tôt tandis que ceux qui n'ont pas encore déposé leur instrument de contribution ou versé leur contribution ont également été priés de le faire aussitôt que possible.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné les rapports sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2003 (document EB 2004/81/R.5) et pour le premier trimestre de 2004 (document EB 2004/81/R.6). Il a noté que le produit global des placements avait atteint en 2003 108 millions de USD, ce qui représente un taux de rendement net de 4,90%, contre 26 millions de USD en 2002. Les Administrateurs ont apprécié le fait que le taux de rendement net enregistré en 2003 surpassait nettement celui des indices de référence pertinents et était supérieur à l'objectif de 3,5% établi par la politique de placement. Le Conseil a noté en outre que le rendement avait également été positif au premier trimestre de 2004, qui s'est soldé par un produit global de 41 millions de USD.

La sélection de deux gestionnaires extérieurs de placement pour les obligations indexées sur l'inflation a été accueillie avec satisfaction, car le financement du portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation pourra être complété de sorte qu'il atteigne les 18% du portefeuille global prescrits par la politique de placement. À ce sujet, il a été question de l'examen périodique de cette politique et les Administrateurs ont reçu l'assurance que ses effets sur la performance du portefeuille sont suivis de près au sein de l'institution et qu'elle est réexaminée régulièrement, c'est-à-dire normalement tous les trois ans.

Dans le cadre du débat sur le portefeuille de placements, le Conseil a également été informé qu'un séminaire informel se tiendrait à son intention, le 17 juin 2004, pour la présentation de l'analyse réalisée par le groupe de la gestion de bilan.

Les ressources disponibles pour engagement (document EB 2004/81/R.7 et son additif) ont été examinées. Le total des flux nets prévus jusqu'au 31 mars est estimé à 151,1 millions de USD, montant suffisant pour couvrir les besoins correspondant aux propositions présentées à cette session. Aucun recours au pouvoir d'engagement anticipé n'a donc été demandé à cette session du Conseil.

Examinant le rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 2004/81/R.8 et son additif), le Conseil a pris note de l'augmentation globale des arriérés, qui ont atteint 4 millions de USD à la fin de 2003. Il a noté en outre que les arriérés de cinq pays, avec lesquels il n'a pas été possible d'établir jusqu'à présent un plan de règlement, représentent 68% du montant total des paiements en souffrance. Les Administrateurs ont été heureux d'apprendre qu'au cours des derniers mois plusieurs emprunteurs avaient réglé pour 3,5 millions de USD d'arriérés, tandis que d'autres souhaitent régler par anticipation le solde de leurs emprunts. Tout en se félicitant des efforts que consent le Fonds pour résoudre la question des arriérés, les Administrateurs ont exhorté la direction à les intensifier.

Le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2003 (document EB 2004/81/R.9) et le rapport du commissaire aux comptes à ce sujet. Sur la recommandation du Comité d'audit, il a été décidé de présenter ces états à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs pour approbation. Les Administrateurs se sont félicités de la nouvelle présentation des états. Ils ont été aussi invités à noter que, suite à l'approbation par le Conseil des gouverneurs de la politique de report de 3% des fonds disponibles sur le budget administratif de 2003, 1,464 million de USD seraient reportés sur le budget de 2004. La liste détaillée des activités qui seront financées au moyen de ces fonds sera communiquée au Conseil à une future session.

Le Conseil a ensuite examiné les besoins de financement au titre du vingt-cinquième tirage sur les contributions des membres en 2004 (document EB 2004/81/R.10) et approuvé le tirage de 30% des contributions à la sixième reconstitution, en mai 2004, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'exercice 2004.

Le Président du Comité d'audit a présenté un rapport (document EB 2004/81/R.11) sur les récentes réunions du Comité. Après avoir passé en revue les recommandations du Comité, le Conseil

a approuvé les Directives pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et de services consultatifs dans le cadre des prêts et dons du FIDA, avec les modifications recommandées par le Comité. Certains membres ayant demandé qu'il soit possible d'examiner ces directives de façon plus approfondie et éventuellement de présenter des observations supplémentaires, les nouvelles directives ne prendront effet que lorsque ces éventuelles observations auront été examinées et, le cas échéant, elles seront de nouveau soumises au Conseil.

Le Conseil a remercié le Comité pour l'examen complet du processus budgétaire du FIDA auquel il a procédé, et a décidé que, pour les deux prochains exercices budgétaires, le Comité examinerait en novembre le document budgétaire présenté à la session de décembre du Conseil et soumettrait à cette même session un rapport présentant un compte-rendu de sa réunion. Enfin, le Conseil a approuvé les honoraires du commissaire aux comptes pour un montant de 118 000 EUR et noté que le commissaire aux comptes organiserait en juin, à l'intention du Comité d'audit, un séminaire d'une demi-journée consacré à la mesure comparative de la performance et à l'impact des mouvements de change sur les résultats financiers.

Le Conseil d'administration a examiné les exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) concernant l'Argentine (document EB 2004/81/R.12), l'Équateur (document EB 2004/81/R.13), le Sénégal (document EB 2004/81/R.14) et la Zambie (document EB 2004/81/R.15). Les Administrateurs se sont félicités de l'initiative qui a été prise pour appliquer des mesures intérimaires destinées à améliorer le contenu des COSOP, à partir de l'examen des principales questions soulevées et des observations faites aux récentes sessions du Conseil en ce qui concerne l'évolution de l'environnement politique. Une proposition de révision des directives sera présentée au Conseil lorsque l'évaluation des COSOP sera terminée et la recommandation de l'évaluation externe indépendante disponible, l'objectif final étant de donner aux COSOP un caractère plus stratégique.

Le Conseil a été également informé d'une demande présentée par l'Irlande visant à ce que le FIDA examine de façon plus approfondie les approches sectorielles et les processus stratégiques de réduction de la pauvreté, ainsi que leurs incidences sur les opérations du Fonds. Cette demande fait suite aux résultats positifs des débats de la table ronde sur "les approches sectorielles et les mécanismes de soutien budgétaire: enjeux et perspectives pour le développement rural", tenue à la récente session du Conseil des gouverneurs. À ce sujet, les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction la suggestion de tenir un séminaire informel sur cette question lors de la session de septembre du Conseil.

Le Conseil a ensuite approuvé quatre programmes et projets: trois en Afrique, pour le Congo (document EB 2004/81/R.16, son additif et ses garanties supplémentaires), la R.D. du Congo (document EB 2004/81/R.17, son additif et ses garanties supplémentaires) et la Gambie (document EB 2004/81/R.18, son additif et ses garanties supplémentaires), et un en Asie et Pacifique pour la Chine (document EB 2004/81/R.19, son additif et ses garanties supplémentaires). La proposition concernant la Chine, pour laquelle les négociations n'ont pas été officiellement achevées avant l'examen du Conseil, a été approuvée sous réserve qu'au cas où des modifications importantes seraient apportées aux modalités présentées à cette session avant la signature de l'accord de prêt, elle serait présentée de nouveau au Conseil à une future session.

Huit propositions de dons ont été également approuvées à cette session: quatre dons en faveur de la recherche accordés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (document EB 2004/81/R.20) et deux à des centres ne bénéficiant pas de ce soutien (document EB 2004/81/R.21). Les deux principaux autres dons concernaient le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (document EB 2004/81/R.22) et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) (document EB 2004/81/R.23).

En réponse à une demande de l'Administrateur pour la France sur les opérations du FIDA en Haïti, le Conseil a été informé que le Fonds n'a jamais cessé ses activités en Haïti pendant les récents événements politiques. En fait, une mission chargée d'examiner les opérations existantes avec le nouveau gouvernement et de lancer de nouvelles initiatives est en cours d'organisation. En outre, les travaux vont bientôt commencer sur l'établissement d'un COSOP révisé pour Haïti.

Les Administrateurs ont pris acte des informations fournies dans le document sur les activités prévues au titre des projets 2004-2005 (document EB 2004/81/R.24) concernant les projets et programmes inclus dans la réserve, les COSOP examinés à ce jour et ceux dont la présentation aux prochaines sessions du Conseil est prévue. À cet égard, cinq COSOP devraient être présentés à la session de septembre du Conseil.

Les Administrateurs se sont félicités du rapport de situation sur le portefeuille de projets (document EB 2004/81/R.25), tant sur le plan de la qualité que sur celui du contenu, et notamment des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les sexes 2003-2006. Compte tenu de la mise en place du système d'allocation fondé sur la performance, du système de gestion des résultats et du programme pilote relatif à la présence sur le terrain, il a été proposé que les futurs rapports de situation sur le portefeuille de projets donnent des informations sur les résultats et les projets du Fonds, individuellement et globalement, et en présentent l'analyse. Ces propositions seront prises en compte lors de la révision du résumé et du contenu du rapport, de même que les suggestions formulées par les Administrateurs concernant la diffusion des informations et des rapports pertinents sur le site Web à accès restreint.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport d'étape sur le programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG (document EB 2004/81/R.26). Il a noté que conformément à la politique révisée du FIDA en matière de dons, le PCE ne serait plus considéré comme une catégorie de don à part et que c'était donc là le dernier rapport de son espèce. Les Administrateurs ont cependant noté que les organisations de la société civile continueraient à être admises au bénéfice des financements sous forme de dons du FIDA pour des activités correspondant aux objectifs stratégiques de son programme de dons et que le FIDA pourrait envisager une stratégie de collaboration plus complète avec les ONG.

Les Administrateurs ont ensuite examiné le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (document EB 2004/81/R.27) et félicité le Fonds des progrès accomplis. Ils ont exprimé leur satisfaction d'être tenus au courant du déroulement du processus de mise en œuvre et leur vif intérêt pour le séminaire informel sur l'examen du premier cycle du SAFP prévu lors de la session de septembre du Conseil.

Passant ensuite à l'examen du rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique ou PTS) (document EB 2004/81/R.28), le Conseil a noté que, malgré son remaniement, le PTS restait dans les limites du budget établi et que son exécution procédait conformément au calendrier.

Examinant la proposition relative à un nouveau siège pour le FIDA (document EB 2004/81/R.29), les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction la nouvelle que le Gouvernement italien offrait un nouveau siège. Le regroupement en un seul endroit des services dispersés dans trois bâtiments permettra au FIDA de renforcer la sécurité de son personnel, question actuellement critique, ainsi que de travailler plus efficacement et d'améliorer généralement la communication interne. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore notre pays hôte de cette expression forte de soutien.

Je suis heureux d'informer le Conseil que M. Carlos Pozzo Bracho du Venezuela a été nommé coordonnateur de la liste B. Je saisis cette occasion pour souhaiter à M. Pozzo tout le succès possible

dans ses nouvelles fonctions et renouveler mes souhaits à Margaret Slettevold, de la Norvège, nouvelle coordonnatrice de la liste A. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec eux.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion sur le site Web public du FIDA des documents présentés à cette session. Là encore, je voudrais ajouter que nous avons entrepris un examen de la présentation et de la longueur de nos documents, afin de les rendre plus succincts et plus lisibles et notamment d'y ajouter une première page qui présentera un résumé et les recommandations. Nous avons l'intention de mettre cette formule à l'essai en septembre.

Je voudrais maintenant prendre quelques instants pour saluer trois de nos collègues, M. Alan Prien, Mme Raquel Peña–Montenegro et M. Abdelmajid Slama. Ceux qui ont participé à la récente session du Conseil des gouverneurs ont appris le départ à la retraite de M. Prien après plus de 19 années de services dévoués. Ces dernières années, depuis qu'il était Secrétaire du FIDA, son visage sympathique était devenu familier à chacun d'entre vous, et il se montrait toujours coopératif et pénétré de la vision du Fonds. Malheureusement Alan n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui mais je voudrais quand même lui transmettre en mon nom propre et, je suis sûr, au nom de tous les présents, mes sincères remerciements pour ses loyaux et dévoués services. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Raquel Peña–Montenegro a commencé sa carrière au FIDA en 1988, en qualité de Chargée de portefeuille de pays à la Division Amérique latine et Caraïbes et est devenue Directrice de cette division en 1994. Améliorer l'existence des ruraux pauvres de cette région a toujours été une priorité pour Raquel; les résultats qu'elle a obtenus dans ce domaine sont nombreux et importants et elle a noué des relations fortes et fructueuses avec tous les pays de la région. Raquel a également été un membre dynamique de l'équipe dirigeante du Fonds. Au nom de tous les présents ici, je lui adresse nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Abdelmajid Slama est lui aussi bien connu des Administrateurs, puisqu'il a fait une brillante carrière de plus de 21 ans au FIDA. Majid est entré au Fonds comme Chargé de portefeuille de pays à la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, puis il est devenu Directeur de la Division consultative technique et, depuis 1999, de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord. Sa profonde connaissance du mandat du FIDA et sa contribution, au niveau des politiques et, ce qui est plus important encore, à celui de la base en ont fait un précieux collaborateur pour le Département de la gestion des programmes. Je suis certain de parler au nom de tous en lui adressant à lui aussi nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clôturer cette session, je voudrais aussi adresser nos adieux à l'Administrateur pour le Japon, M. Masaharu Sato. Je suis sûr de m'exprimer au nom de tous les présents en remerciant M. Sato de la contribution constructive et réfléchie qu'il a apportée aux délibérations du Conseil d'administration. Personnellement, j'ai pu apprécier son esprit de coopération et son vif intérêt pour toutes les questions concernant le FIDA. Nous lui souhaitons sincèrement tout le succès possible dans ses activités futures.

Pour terminer, je voudrais vous remercier d'avoir contribué à cette session très productive et je vous souhaite à tous un bon voyage de retour et un excellent été.